DISSERTATION

N.° 37

SUR

LA RAGE;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 avril 1821, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR MICHEL MASGANA, de Smyrne,

Ο'υκ ἀπαιτητέον δὲ δὴ τὴν αἰτίαν ἐν ἅπασιν ὁμοίως, ἀλλ' ἱκανόν ἐστι τὸ δεῖξαι καλῶς.

ARISTOT., *de Moribus*, lib. 1, c. 7.

Il ne faut pas non plus exiger toujours de connaître les causes. Souvent il suffit de bien exposer les phénomènes.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1821.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, DOYEN.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX, *Examinateur.*
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN, *Examinateur.*
M. ORFILA, *Président.*
M. FOUQUIER.
M. ROUX.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES

DU PLUS CHÉRI DES PÈRES,

ET DE LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

Qu'il est cruel pour moi de ne pouvoir leur témoigner que par mes regrets ma reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait pour moi !

A MON ONCLE NICOLAS MORAÏTINI.

O vous, qui les avez si bien remplacés, et à qui des obligations sacrées me lient pour la vie, recevez l'hommage de la gratitude que je leur aurais portée, et que mon cœur vous a vouée pour les soins et la tendresse vraiment paternelle dont vous m'avez comblé ; que ce faible essai que je vous dédie avec joie vous soit un gage assuré de ma reconnaissance et de mon amour.

M. MASGANA.

ΕΙΣ ΤΑΣ ΨΙΧΑΣ ΤΟΥ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΤΑΤΟΥΜΟΙ ΠΑΤΡΟΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΤΑΤΗΣΜΟΙ ΜΗΤΡΟΣ.

Πόσην θλίψην πικρὰν αἰσθάνομαι μὴν ἠμπορῶν νὰ προσφέρω εἰς αὐτοὺς ἀλλέως τὴν εὐγνωμοσυνην μου διὰ ὅ, τι πρὸς ἐμὲ ἔκαμαν παρὰ μὲ λύπην !

ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΘΕΙΟΝ ΜΟΥ ΝΙΚΟΛΑΟΝ ΜΟΡΑΪΤΙΝΗΝ.

Σὺ δὲ, ὅσις ἐπέχεις τόσον καλὰ τὸν τόπον αὐτῶν, καὶ πρὸς τὸν ὁποῖον θέλει εἶμαι διὰ βίου ὑπόχρεως, δέξου τὸ σέβας καὶ τὴν εὐγνωμοσύνην, ὁποῦ ἤθελα προσφέρει εἰς αὐτοὺς, καὶ τὰ ὁποῖα ἠκαρδιά μου, εὐγνωμονοῦσα διὰ τὴν πρὸς ἐμὲ περίθαλψιν καὶ φιλεσοργίαν σᾶ ἀπονεμει πρὸς ἐσε. Σὲ ἀφιερόνω δὲ μετὰ χαρᾶς τό ἀσθιενές μου τοῦτο δοκίμιον πρὸς δεῖγμα τῆν πρὸς ἐσὲ ἀγάπης καὶ ευγνωμοσύνης μου.

Μ. ΜΑΣΓΑΝΑΣ.

INTRODUCTION.

PARMI les maux sans nombre dont l'homme est sans cesse menacé, parmi les fléaux les plus terribles dont ait pu l'affliger la nature, il n'en est point sans doute de plus cruel ni de plus effrayant que la rage ! Quelle plume assez fidèle pourrait en tracer l'histoire exacte ? Où emprunter des couleurs assez vives, un pinceau assez habile pour faire ressortir tous les traits de cet horrible tableau ? Qui ne frémit d'horreur, qui n'est ému de pitié à l'aspect de ce malheureux dont le chien, jadis l'ami et le fidèle serviteur, devenu maintenant par une trahison involontaire sans doute, le plus cruel ennemi, vient de déchirer et d'infecter de sa bave empoisonnée la main caressante ? Voyez cet homme d'abord sombre et rêveur, cherchant la solitude, fuir la société, s'éloigner de ses parens et de ses amis, se dérober aux caresses d'une épouse chérie, repousser de son sein ses enfans, jadis objets de son amour le plus tendre, et dont les lèvres innocentes cherchent en vain à lui ravir un baiser ; de ses yeux coulent des larmes involontaires : pleurs cruels qui semblent présager le sort funeste qui le menace ! les rêves les plus sinistres viennent troubler son sommeil inquiet et agité ; il se croit menacé ; il se croit poursuivi par des fantômes imaginaires ; il se croit environné des périls les

plus grands ; éveillé en sursaut, il saute à bas du lit ; il a besoin de respirer un air frais; il veut apaiser l'ardeur qui brûle ses entrailles ; il s'approche de sa fenêtre ouverte, il tient dans ses mains un vase plein d'eau, dans lequel il croit pouvoir étancher sa soif dévorante..... Vain espoir ! la fraîcheur de l'air lui est insupportable, une répugnance invincible le force à écarter de ses lèvres le vase qui s'échappe involontairement de ses mains ; sa bouche se remplit d'une salive écumeuse ; un pouvoir irrésistible le pousse malgré lui à déchirer entre ses dents tout ce qu'il aperçoit ; il cherche à lancer sa salive infectée sur toutes les personnes qui osent se présenter devant lui. Ses amis, ses parens, son épouse, ses enfans, il ne respecte rien ; il les menace tous de sa fureur; les chaînes les plus fortes peuvent à peine le contenir ; l'infortuné, en proie aux douleurs les plus atroces, périt enfin au milieu des plus terribles angoisses et des tourmens les plus cruels.

Telle est la maladie horrible et effrayante qui fait le sujet de ma dissertation ; le tableau n'en est pas trop chargé, et c'est dans la nature que j'en ai pris tous les traits.

DISSERTATION

SUR

LA RAGE.

1. La rage, en grec λύσσα (1), a existé probablement de tout temps. Homère, qui vivait environ neuf cents ans avant l'ère chrétienne, en fait mention dans plusieurs passages, et entre autres dans celui où Teucrus, en parlant d'Hector, dit :

Τοῦτον δ'ἐ δύναμαι ἐαλεῖν κύνα λυσσητῆρα.
Mais je ne puis pas blesser ce chien enragé.
Iliade, l. 9, v. 249.

2. Cette maladie a été aussi appelée par plusieurs auteurs *hydrophobie*, du grec ὕδωρ, *eau*, et de φόβος, *crainte*, *aversion* ou *horreur de l'eau*. Quoique moins usité, celui d'*hygrophobie*, de υγρὸς, *liquide*, et de φοβος, *crainte*, conviendrait peut-être mieux, puisqu'en effet les malades ont en horreur non-seulement

(1) Mot dérivé de λύσις, qui veut dire *solution*, pour signifier sans doute la solution de l'intelligence, la suspension des facultés intellectuelles.

l'eau, mais encore tous les liquides quelconques. L'un et l'autre de ces deux termes sont impropres ; car, quoique l'aversion pour les liquides soit un des signes les plus caractéristiques de la rage, cette horreur coexistant avec un grand nombre de maladies bien différentes, et ne pouvant jamais être considérée autrement que comme un symptôme, c'est à tort sans doute que l'usage semble avoir consacré la synonymie de la rage et de l'hydrophobie, et que beaucoup de nosologistes s'en sont servis indifféremment pour désigner la même maladie. N'a-t-on pas, par exemple, fréquemment observé cette horreur pour les liquides dans les fièvres inflammatoires? L'inflammation du pharynx, du larynx, de la trachée-artère, des poumons (1), du foie (2), de la matrice (3), ne produit-elle pas quelquefois le même effet? Ne peut-on pas présumer encore quelle pourrait être la suite d'un spasme violent de l'œsophage? *Bosquillon* (4) rapporte l'avoir vue durer, pendant quatre jours, réunie à l'affection comateuse, à la suite d'une petite vérole discrète, chez un enfant de onze ans ; pendant tout ce temps, toutes les tentatives que l'on fit pour lui faire avaler quelques gouttes de liquide furent suivies de convulsions et d'une espèce de hurlement. Il rapporte aussi que la même chose est fréquemment arrivée dans des cas où la tête était vivement affectée et dans des paroxysmes d'hystéricisme. N'a-t-on pas d'ailleurs des exemples de malheureux mordus par des animaux véritablement enragés qui sont morts au milieu des plus terribles angoisses et de tous les signes caractéristiques de cette maladie sans avoir manifesté cette aversion invincible pour les liquides et les fluides? *Sidobre*, dans son Traité sur la petite vérole, raconte qu'un paysan, après avoir été mordu par un

---

(1) Journal encyclopédique, t. 13.

(2) M. *Portal*, Cours d'anat. méd., t. 5, p. 300.

(3) *Sagar*, Systema morborum.

(4) Elémens de médecine pratique de *Cullen*, traduit de l'anglais et augmenté de notes par *Bosquillon*.

chien enragé, contracta la rage. On lui fit des aspersions continuelles d'eau ; et non-seulement il ne redouta plus ce liquide, mais il en but avec plaisir. Après l'avoir, malgré une résistance opiniâtre, plongé dans un étang, il y retourna de bonne volonté, et mourut néanmoins enragé. Ne pouvant donc regarder l'hydrophobie que comme un symptôme commun à un grand nombre de maladies, et non comme une maladie essentielle, nous avons cru devoir conserver le mot *rage*, et rejeter une synonymie qu'on a faussement adoptée, et qui n'existe réellement pas.

3. Parmi les animaux, ceux chez lesquels la rage spontanée se manifeste le plus fréquemment sont, les chiens, les loups, les renards et les chats; on l'a vue, mais plus rarement, attaquer les chevaux, les ânes, les porcs, les bœufs, les ours, les singes, les coqs, etc. Les noms de *Cœlius Aurélianus*, de *Porphyrius*, d'*Avicenne*, et de plusieurs autres, viennent à l'appui de ce dernier sentiment. *Aristote* (*de Hist. anim.*, lib. 8, cap. 2) dit aussi que les chameaux sont sujets à la rage. On croit assez généralement que tous les animaux que nous venons de nommer peuvent communiquer cette maladie, soit à ceux de leur espèce, soit à ceux d'espèces différentes; mais des autorités comme celle de M. *Huzard*, qui a annoncé, dans un mémoire lu à l'institut de France, que les quadrupèdes herbivores attaqués de la rage ne peuvent pas la communiquer, et celle de M. *Dupuy*, qui n'a jamais pu donner la rage à des vaches et à des moutons en frottant une plaie qu'il leur avait faite avec une éponge que des animaux enragés, mais de la même espèce, venaient de mordre, tandis que la rage était la suite des essais d'inoculation semblable quand il faisait mordre l'éponge par un chien enragé, jointes à l'assurance que donne ce dernier d'avoir vu, dans beaucoup de troupeaux, des moutons attaqués de cette maladie, sans jamais la communiquer à d'autres, malgré les morsures que ces derniers recevaient quelquefois dans des parties dépouillées de laine, et où la peau se trouvait plus ou moins

écorchée (1) ; des autorités pareilles, dis-je, nous forcent à croire qu'il n'y a que les animaux qui appartiennent aux genres *canis* et *felis* qui propagent la rage. Cette maladie communiquée à l'homme semble être contagieuse pour certains animaux, d'après l'expérience de MM. *Magendie* et *Breschet* (2).

4. On ne sait pas encore véritablement si un homme attaqué de la rage peut la transmettre à un autre homme ; il n'y a qu'un moyen de s'en assurer ; c'est d'inoculer d'homme à homme, en se servant des condamnés à la peine capitale, ce qu'on appelle *le virus* de la rage. « Il est bien entendu (comme l'observent MM. *Villermé* et *Trolliet* « dans le Dictionnaire des sciences médicales, article *rage*) qu'on « engagerait les coupables, sous condition de leur grâce, à se « soumettre à de semblables essais, mais que jamais on ne les y « forcerait. »

5. On a regardé tour à tour comme causes de la rage spontanée, chez les animaux qui y sont sujets, la grande chaleur de l'été à l'époque où un soleil ardent dessèche et brûle les campagnes, ou bien un hiver rigoureux et les froids les plus vifs, le manque de nourriture, les alimens putrides, etc. Mais nous ne pouvons pas, d'après les expériences de MM. *Dupuytren*, *Magendie* et *Breschet* (3), et les observations des voyageurs dans différens climats, admettre cette opinion ; et nous conclurons que les véritables

---

(1) Voyez le dictionnaire des sciences médicales, article *rage*, §. 5, n.° 20.

(2) Le 19 juin 1813, à l'Hôtel-Dieu de Paris, MM. *Magendie* et *Breschet* prirent de la salive d'un homme attaqué de la rage, et dont il mourut quelques minutes après, et, à l'aide d'un morceau de linge, ils la transportèrent à vingt pas du lit du malade, et l'inoculèrent à deux chiens bien portans. L'un d'eux devint enragé le 27 juillet, et mordit deux autres, dont un était en pleine rage le 26 août. (Dissert. sur la rage de M. *Charles Busnant*, 1814.)

(3) Ces expérimentateurs, qui ont gardé pendant long-temps des chiens dans la plus grande saleté, qu'ils laissaient mourir de faim, de soif, et forçaient ainsi à s'entre-dévorer, ne les ont jamais vus attaqués de la rage.

causes de la rage spontanée, chez les animaux qui peuvent en être atteints, nous sont inconnues.

6. Une opinion assez répandue parmi le peuple, c'est que le chien atteint de la rage pousse des hurlemens effroyables. Cette opinion est très-fausse et démentie par l'expérience. Le chien enragé devient triste et taciturne ; il cherche la solitude ; on ne parvient qu'avec peine à lui faire prendre quelques alimens ; il a surtout une grande répugnance pour les liquides ; il semble, par ses caresses sinistres et par ses signes, inviter son maître à s'éloigner de lui et à fuir les effets d'une fureur dont il ne sera bientôt plus le maître. Ses yeux, d'abord éteints, deviennent brillans, hagards, et quelquefois rouges ; ils sont dans un mouvement continuel. Sa gueule se remplit d'une bave écumeuse. Il ne reconnaît plus son maître. Ses oreilles et sa langue sont pendantes ; sa queue se cache entre ses pattes. La répugnance qu'il avait pour les liquides se change en horreur ; il ne peut supporter l'aspect des corps lisses et brillans, et tout ce qui lui rappelle l'idée d'un liquide. Sa démarche est chancelante, son œil égaré ; on le voit quelquefois marcher droit devant lui ; d'autres fois il se jette à droite et à gauche sur tout le monde, il mord et déchire tout ce qu'il rencontre ; il n'aboie point, et n'a qu'une voix rauque, dont le son fait fuir devant lui les autres animaux, et répand parmi eux la terreur la plus grande. L'animal, en proie à tous ces tourmens, et après deux ou trois paroxysmes, meurt le quatrième ou cinquième jour. On a donné vulgairement le nom de *rage mue* au premier degré de cette maladie, et de *rage blanche* ou *confirmée* au second degré. Le développement de la rage communiquée aux chiens se manifeste ordinairement vers le quarante-deuxième jour ; on l'a observée quelquefois après six, huit, onze, et même dix-sept mois ; mais les observations puisées dans les meilleures autorités nous portent à croire que quinze jours et huit mois sont les deux extrêmes du temps d'incubation de la maladie. La même analogie existe chez

tous les quadrupèdes enragés, et l'on y remarque les mêmes symptômes ; mais, comme l'observent MM. *Villermé* et *Trolliet*, « il « y a des différences qui paraissent tenir au caractère naturel et « aux habitudes de chaque animal. Ainsi on voit la peau de ceux « qui ont un panicule charnu fort et étendu frémir, être agitée, « secouée par des mouvemens violens et répétés. Les vaches, qui « mugissent alors d'une manière particulière et mordent leur « litière, cherchent à frapper avec les cornes ; les moutons, qui « sautent souvent les uns sur les autres comme dans le temps du « rut, frappent avec la tête comme quand ils se battent ; le cheval « frappe le sol avec les pieds de derrière, secoue la tête et l'enco- « lure comme s'il voulait se débarrasser de son licol. »

7. C'est d'après une autre opinion aussi erronée, et qui peut avoir les résultats les plus funestes, que l'on recommande de tuer de suite l'animal qui a fait la morsure, qu'on le croie enragé ou non, parce que, dit-on, le virus ne peut se communiquer que lorsque la maladie est déclarée, et que, si on lui laisse le temps de se manifester, ou que la bête la contracte dans la suite, serait-ce même plusieurs années après, on en sera infailliblement atteint. Si l'on ne connaissait la facilité avec laquelle on est porté à croire les bruits les plus ridicules, on ne pourrait s'imaginer que des gens autres que ceux tirés de la lie du peuple pussent ajouter foi à une pareille absurdité. Entraîné par cette erreur, on consent ainsi de plein gré à se priver du seul moyen que l'on puisse avoir de se rassurer sur sa situation, et l'on sacrifie à une vaine croyance populaire et sa tranquillité, et peut-être sa vie..... Car de deux choses l'une : ou l'on soupçonne que l'animal est enragé, ou qu'il ne l'est pas. Dans le premier cas, pourquoi ne pas s'en assurer et ne pas enfermer l'animal dans un lieu où l'on puisse épier les progrès de la maladie et se convaincre de son caractère ? Dans le second cas, pourquoi se refuser gratuitement la consolation de voir son opinion confirmée par l'expérience ? Car on a reconnu

depuis long-temps qu'il est impossible de constater l'existence de la rage après la mort de l'individu qui en est atteint ; le resserrement spasmodique et la phlogose du larynx, du pharynx et de l'œsophage, que l'on a observés quelquefois, et la promptitude avec laquelle le corps passe à l'état de putréfaction, n'en sont que des signes incertains et équivoques. Il ne faut d'ailleurs rien moins que la réunion de tous les symptômes pour pouvoir décider si l'animal qui a fait la morsure était enragé ou non, puisqu'on a remarqué que souvent les petits chiens, au moment de la pousse des dents, deviennent inquiets, moroses, hargneux, et sont tourmentés de l'envie de mordre. Souvent aussi l'animal aura été provoqué et irrité. Quoi de plus commun encore que de voir des chiens qui ont perdu leur maître se jeter avec fureur sur quelques personnes ! N'en voit-on pas qui, après s'être fatigués avec une chienne en chaleur, écument, chancellent ; ils sont alors très-irritables, et mordent pour peu qu'ils soient agacés. C'est, pour le dire en passant, ces cas de fausse rage qui ont accrédité le plus souvent des remèdes dont l'efficacité a été bien loin d'être confirmée ensuite par la froide et sage expérience.

8. Il est indispensable que la police exerce la plus grande surveillance sur un point aussi essentiel de l'hygiène publique que celui de diminuer, autant qu'il est en son pouvoir, le nombre considérable des chiens errans ; mais, au lieu de les empoisonner, ne pourrait-on pas trouver un moyen aussi efficace pour s'en délivrer, et qui présenterait des avantages réels pour le gouvernement et pour la science? et n'y parviendrait-on pas facilement, si les facultés de médecine, les écoles secondaires et les hôpitaux des différentes villes du royaume ouvraient des dépôts pour les animaux errans, en accordant une légère prime à ceux qui en apporteraient, ou en employant à ce service les mêmes hommes que l'on paie pour les faire périr ? Par ce moyen, on pourrait, à un prix modique, délivrer ces chiens aux personnes qui voudraient en prendre soin, ou aux

savans et aux étudians, qui n'en trouvent souvent qu'avec peine pour leurs expériences. Ainsi se réuniraient, comme nous l'avons déjà dit, et l'intérêt de la science, et même l'avantage du gouvernement.

9. Malgré l'opinion de plusieurs auteurs qui nient l'existence de la rage spontanée chez l'homme, comme il paraît pourtant assez bien prouvé par des faits authentiques qu'il n'en est pas absolument exempt, quoique les exemples en soient rares, nous nous étaierons de ces mêmes faits pour l'admettre.

10. On doit entendre par rage spontanée l'ensemble seul de tous les symptômes qui caractérisent cette maladie (1), et principalement l'hydrophobie; car ses causes efficientes nous sont absolument inconnues, et nous ne pouvons admettre tout au plus que des causes prédisposantes. Ceci étant posé, on ne confondra plus l'hydrophobie avec la rage, ni la rage avec l'hydrophobie, comme on l'a fait si souvent. Ainsi, par exemple, M. *Marc* (l'auteur de l'article *hydrophobie*, dans le Dictionnaire des sciences médicales) ne voit, dans l'observation suivante, qu'on trouve dans *Marcellus Donatus* (*Historia med. mirab.*, lib. 5, p. 599), qu'une hydrophobie symptomatique.

« Un paysan, âgé de trente-sept ans, ressentait depuis huit jours, sans cause connue, des douleurs dans les deux bras. Cependant il continuait à se livrer à des travaux champêtres, et ne croyait pas avoir de fièvre. Un soir, au moment de manger sa soupe, il fut pris d'un tremblement qui l'obligea de se coucher sans pouvoir prendre son repas. Vers minuit, il éprouva des terreurs paniques, supplia les assistans de le contenir, et se cramponna, pour ainsi dire, à eux. Un médecin, appelé de très-grand matin, ordonna le remède nommé par les anciens *hiera picra*, et qui produisit un vomisse-

(1) Voyez les symptômes de la rage, n.° 21.

ment de sang. Un second médecin (M. *Marc*) appelé dans la journée, prognostiqua l'hydrophobie (ne pouvait-il pas prognostiquer la rage?) et la mort. La première se manifesta en effet dès que l'on eut présenté une boisson au malade ; et la mort, qui survint quatre heures après, fut précédée de mussitation, d'une agitation violente, de cris continuels, de sueurs profuses, d'un froid des extrémités, et d'un délire avec vision de fantômes. »

N'est-il pas bien évident que M. *Marc* n'a eu égard, dans cette observation, qu'au seul symptôme de l'hydrophobie, et que, s'il en avait eu à l'ensemble de tous les autres, il n'aurait pas balancé à prononcer sur l'existence d'une rage spontanée ?

11. Les observations suivantes, ainsi que celle que nous venons de citer, prouvent, à ne plus en douter, son existence chez l'homme.

1.° M. le professeur *Pinel* cite l'exemple d'un jeune militaire qui, dégoûté de la profession des armes, et consterné par des chagrins domestiques, cherche la solitude et s'éloigne de ses camarades, ce qu'ils attribuent à un défaut de bravoure ; et, par manière de jeu, ils entrent à minuit dans la chambre, précédés d'un tambour qui battait la charge, et s'écrient que les Autrichiens avaient passé le Rhin, et que tout était dans le plus grand danger. Le jeune homme éprouve à l'instant des convulsions effrayantes : son regard est furieux ; il jette des cris horribles ; et, quelques propos rassurans qu'on lui tienne, il ne revient à lui qu'après un quart d'heure : dès-lors sentiment d'ardeur et de constriction à la gorge, et nouvelles convulsions aussitôt qu'on lui présente de l'eau et du vinaigre, avec expulsion d'une salive écumeuse et abondante. Le lendemain, lors de son admission à un hôpital militaire, nouvelles convulsions à l'aspect d'une boisson qui lui est offerte ; regard étincelant, respiration précipitée et irrégulière, pouls intermittent et à peine sensible, hurlemens affreux : cet accès dure une demi-heure, et le malade revient à lui-même, se plaignant d'avoir en

horreur les liquides, d'éprouver une grande chaleur à la gorge et une extrême pesanteur de tête. (Prescription de bains et d'une potion antispasmodique, qu'il ne peut prendre à cause des convulsions que renouvelle la seule vue des liquides.) Impression de la lumière insupportable. (On le place dans un cabinet peu éclairé.) Retour de plusieurs accès jusqu'à onze heures, époque de la mort. Le malade assura n'avoir jamais été mordu par aucun animal; il ne chercha lui-même à mordre que dans le dernier accès.

2.° On trouve dans *Félix Plater*, lib. 1, p. 9, l'observation d'une femme qui, occupée à laver sous un pont à l'approche de la nuit, est abandonnée par les personnes qui travaillaient près d'elle. Alors, effrayée d'être seule, elle croit voir une lueur sortir de la voûte, le torrent augmenter, se déborder, et couler avec impétuosité. De retour chez elle, elle ne peut boire ni bouillon ni aucun autre liquide; leur vue même la fait frissonner, et, quand on les lui met dans la bouche, elle aspire avec difficulté comme si elle était sur le point de suffoquer. La moindre agitation de l'air renouvelle les mêmes symptômes; elle parle avec décence et d'une manière sensée; elle ne dort presque point, et ne peut manger que des alimens solides; enfin, le huitième jour après l'invasion, la diarrhée se manifeste, les forces s'affaissent de plus en plus, et elle meurt après avoir annoncé elle-même que sa fin était prochaine.

12. Nous distinguerons donc deux espèces de rage, *la rage spontanée*, dont la véritable cause nous est inconnue, et qui n'est la suite ni de la morsure d'un animal enragé, ni de la communication de sa bave de quelque manière que ce soit; et *la rage communiquée*, soit par morsure d'un animal enragé, soit par communication du virus rabifique, qui paraît n'exister que dans la bave qui sort de la bouche d'un individu enragé. Il n'est absorbé, à ce qu'on croit, et c'est notre opinion, que par les plaies seulement. Il est douteux que les membranes muqueuses soient suscep-

tibles de l'absorber. La peau, si elle est intacte, ne l'absorbe point.

13. Après les observations les plus nombreuses et les plus concluantes sur l'existence d'un virus rabifique, il est bien surprenant que, même dans ces derniers temps, on ait voulu révoquer en doute sa vraie origine, et qu'on ait rapporté uniquement aux effets de la crainte et de la terreur tous les accidens qui se manifestent après la morsure d'un animal enragé : l'expérience dément complètement cette assertion, et la raison seule doit la faire proscrire. S'il est vrai qu'il n'existe pas de virus de la rage ou rabifique, et que l'on ne doive attribuer les effets que l'on en observe qu'à la crainte, comment se fait-il que des enfans jeunes, et même des animaux, qui sont bien éloignés de se douter du péril qui les menace, n'en soient pas moins les déplorables victimes? Comment se fait-il (comme le disent MM. *Villermé* et *Trollier*) que, de vingt-trois personnes qui ont été blessées par une louve dans une matinée, treize soient mortes de la rage dans l'intervalle de quelques mois, ainsi que plusieurs vaches mordues dans le même temps par le même animal? Comment ces malheureux, dont l'un de ces messieurs a décrit la déplorable histoire, auraient-ils tous éprouvé les mêmes symptômes, principalement l'horreur de l'eau, s'il n'y avait pas eu une cause commune autre qu'une plaie? Les personnes qui sont mortes ont été mordues immédiatement sur la peau; les autres l'ont été au travers de leurs vêtemens, qui ont sans doute intercepté la bave ou le véhicule du virus de la rage. Peut-on nier, dans ce cas, l'existence d'un virus rabien qui, résidant dans la bave, a été épuisé par un certain nombre de morsures faites antérieurement par l'animal malade, ou pompé par les habits?

Si le virus n'existe pas, pourquoi les personnes mordues dans les parties dépouillées de vêtemens, au visage, aux mains, périssent-elles enragées beaucoup plus souvent que celles qui sont mordues au travers de leurs habits?

De quinze personnes mordues par un chien enragé, le 27 janvier 1780, et traitées à Senlis par des commissaires de la société royale de médecine, dix furent mordues à nu, et cinq au travers de leurs vêtemens. Des dix premières personnes, cinq moururent, dont trois bien évidemment de la rage, entre le 27 février et le 3 avril, et les deux autres entre le 29 février et le 18 mars.

Peut-on donc nier l'existence du virus rabifique, à moins de douter, ce qui serait ridicule, de la mort de tant de personnes, et de l'authenticité de tant de faits? D'ailleurs la possibilité de communiquer la rage à des animaux sains, en leur inoculant la bave de certains animaux enragés, suffirait seule pour prouver l'existence d'un virus dans cette effroyable maladie.

14. Il est donc certain que le virus de la rage, ou un principe que l'on nomme ainsi, existe; mais il nous est impossible d'en déterminer la nature : et nous ne croirons plus, comme *P. Desault* de Bordeaux le croyait, qu'il consiste en une génération de vers, ni qu'il est composé, comme plusieurs auteurs l'ont dit, d'un alcali, ou d'un acide, ou d'une partie caustique.

15. D'après ce que nous avons dit, et les exemples que nous avons cités ci-dessus le prouvent, à n'en pas laisser le moindre doute, le virus réside dans la salive, ou du moins dans l'humeur visqueuse qui sort de la bouche. Mais n'existe-t-il que dans cette humeur? ou bien infecte-t-il la masse générale des humeurs? C'est un problème qui est bien loin d'être résolu d'une manière satisfaisante; des faits nombreux s'élèvent pour et contre cette opinion. Admettez-vous qu'il n'existe que dans la salive? mille exemples contraires vous tombent sous les yeux. *Abel Roscius* dit, d'après plusieurs auteurs, que la seule inspiration de l'haleine des animaux enragés peut occasionner cette maladie; mais cette opinion n'est pas admissible, et ne doit pas empêcher les médecins de donner à ces malheureux leurs soins et les dernières consolations que réclame leur situation déplorable. *Lemery* dit qu'un chien devint enragé pour avoir lapé

le sang d'un homme infecté de cette maladie, et que l'on venait de saigner. *Fernel* rapporte que des chasseurs devinrent enragés pour avoir mangé de la chair d'un loup atteint de la rage; et *Surius* que des voyageurs auxquels un cabaretier servit de la chair d'un cochon enragé devinrent furieux de suite, et se déchirèrent les uns les autres. Cette dernière histoire nous paraît du moins très-douteuse, et nous ne pouvons consentir à y ajouter foi qu'en répétant avec *Sauvages* que, dans cette maladie,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Boileau.

Admettez-vous, au contraire, que le virus existe autre part que dans la salive? On vous citera un grand nombre de faits qui semblent aussi prouver le contraire, et entre autres, celui de *Baudot*, qui raconte qu'un enfant fut allaité par une chèvre enragée sans que pour cela il en ait éprouvé le moindre accident. Combien d'autres auteurs recommandables ne disent-ils pas aussi que souvent des personnes ont mangé de la chair d'animaux morts enragés sans en avoir été aucunement incommodés! Il serait à désirer que l'on fît là-dessus des expériences plus précises, et qui pussent faire cesser le doute dans lequel on se trouve à ce sujet. Nous savons néanmoins que MM. *Dupuytren*, *Breschet* et *Magendie* n'ont pu inoculer la rage en frottant des plaies avec le sang qu'ils tiraient de chiens enragés; ils ont même plusieurs fois pris du sang de ces derniers animaux, qu'ils ont, immédiatement après, injecté dans les veines d'autres chiens qui étaient sains, et jamais la rage n'a été communiquée à ceux-ci, qu'ils ont gardés assez long-temps pour n'avoir aucun doute sur le résultat.

16. Que ces expériences, ainsi que ce que nous avons dit au n° 12, et l'observation suivante que nous allons citer, persuadent ceux qui ont eu ou qui ont quelque crainte de disséquer les cadavres des

personnes mortes enragées, et qu'ils ne négligent pas l'autopsie cadavérique, si justement appelée *le flambeau de la médecine.*'

« M. *Duveley,* maintenant médecin à Iverdun, se piqua au doigt en faisant l'ouverture du cadavre d'un enragé; cette blessure ne lui inspira aucune crainte : il ne fit rien, et n'éprouva rien. Sans doute, pareille confiance serait téméraire, si l'on disséquait la bouche, la trachée-artère, les bronches et les poumons. (Diction. des sciences médicales, tom. 47, pag. 71.)

17. On n'a pas encore pu découvrir positivement de quelle manière ce virus morbifique s'introduit dans l'économie animale, et comment il agit sur les divers systèmes de notre machine. Est-ce en infectant peu à peu la masse des humeurs par la voie de l'absorption? ou bien, comme d'autres l'ont prétendu, sa virulence est-elle si grande, qu'elle lui ferme les bouches inhalantes des vaisseaux absorbans? et la transmission de son influence se fait-elle au moyen des nerfs? Cette opinion paraîtra vraisemblable, surtout si l'on considère que, lorsque des élancemens se font sentir dans le tissu des cicatrices, c'est toujours le long des cordons nerveux que la douleur se propage et se fait ressentir. Cette opinion paraît encore être confirmée d'après l'observation et l'expérience de M. le professeur *Rossi* de Turin. « Encore fumans, dit ce professeur, les nerfs partageaient avec la salive la propriété de communiquer la rage. » Il dit encore avoir inoculé une fois la rage en introduisant dans une incision un morceau du nerf crural postérieur, retiré d'un chat enragé vivant. (Mém. de l'académie impériale de Turin, sc. phys. et mathémat., de 1805 à 1808, part. 93 de la notice des travaux).

18. Un grand nombre d'auteurs ont avancé que le virus rabifique pouvait demeurer pendant plusieurs années caché dans le corps sans se manifester au-dehors par aucun signe sensible. Cette assertion n'est-elle pas un peu hasardée? Nous voulons bien croire que les symptômes pourront ne se manifester qu'un mois et même deux mois, peut-être huit mois après. Mais peut-on raison-

nablement supposer qu'un virus aussi actif que celui dont il est question, puisse rester plusieurs années sans donner des signes de sa présence ? peut-on en donner pour preuve le fait que cite *Sauvages*, de deux frères qui furent mordus par le même chien comme ils travaillaient ensemble dans la même vigne? La plaie se cicatrise. L'un d'eux part pour les pays lointains, où il reste dix ans entiers, et revient dans sa patrie. Quelque temps après son retour il apprend que la mort de son frère avait suivi de près son départ, et avait été causée par la rage : vivement frappé du danger qu'il avait partagé, cet homme devient inquiet et sombre ; des signes de rage se déclarent au milieu de la mélancolie profonde dans laquelle il est plongé, et le malheureux expire avec tous les symptômes de la rage la plus complète. Bien loin de prouver que le virus rabifique puisse exister aussi long-temps dans un état de délitescence parfaite, cet exemple n'est-il pas, au contraire, une preuve irrécusable de l'influence que peuvent avoir sur cette maladie les passions vives de l'âme? N'est-on pas induit à penser que si ce jeune homme est mort de la rage, elle a été produite chez lui spontanément, et n'a pu nullement être occasionnée par l'effet d'un virus qui aurait attendu, pour se montrer et commettre ses ravages, le moment précis où on lui a appris la fin tragique de son frère? Il faudrait supposer, ce qu'il est assez difficile de croire, que la terreur qu'il a éprouvée a mis en mouvement un venin qui était demeuré jusqu'alors dans un état profond de stagnation et de nullité. Il est vrai qu'on ne sait pas encore bien positivement quel est le terme de l'invasion de la maladie après la morsure d'un animal enragé. Cependant un grand nombre de faits semblent prouver que c'est après le trentième, le quarantième ou le cinquantième jour (1).

(1) De dix-sept personnes mordues par un loup enragé près de Brive, dans le mois de mai 1784, dix eurent la rage ; savoir : la première personne, le quinzième jour, à dater de la morsure ; la seconde, le dix-huitième ; la troisième, le

19. On a encore prétendu que, si la plaie se trouve sur la face, sur le nez, aux lèvres, aux joues, etc., le virus se trouvant en contact moins médiat avec la salive, puisque les conduits excréteurs de ce fluide viennent s'ouvrir dans les environs de ces parties, ses effets devront être et plus prompts et plus terribles que si la plaie existe à la main, aux pieds, etc.; mais cette idée n'est-elle pas une pure et vaine théorie?

20. La rage communiquée peut être occasionnée par l'introduction du virus rabifique dans l'économie animale. L'activité de ce virus sera d'autant plus à redouter, et ses effets se feront ressentir d'autant plus promptement que le venin aura été moins affaibli par des morsures que l'animal aura faites précédemment, que sa maladie sera dans un degré plus avancé. On a observé aussi que ses effets se déclaraient avec bien moins de violence et bien plus de lenteur chez les femmes, les vieillards, les enfans, les sujets faibles et cachectiques, que sur les hommes, et sur les individus jeunes, robustes, pléthoriques et irritables. L'exposition à un soleil ardent et la crainte paraissent hâter l'invasion de la rage communiquée : ces deux circonstances peuvent quelquefois déterminer la rage spontanée; mais elles peuvent aussi produire l'hydrophobie; il faut bien prendre garde à ne pas la confondre avec la rage proment dite. Les autres causes de la rage spontanée sont : l'habitude de la mélancolie, une sensibilité excessive, une imagination ardente, une frayeur vive, un emportement violent de colère, les

---

dix-neuvième; la quatrième, le vingt-huitième; la cinquième, le trentième; la sixième, le trente-troisième; la septième, le trente-cinquième; la huitième, le quarante-quatrième; la neuvième, le cinquante-deuxième, et la dixième, le soixante-huitième jour. (Hyst. de la soc. royale de méd., p. 209.)

M. *Trollier* dit que, sur quinze malades, sept ont présenté l'invasion de la rage du quatorzième au trentième jour; cinq du trentième au quarantième; deux dans le second mois après le quarantième jour, et un après trois mois et demi.

passions de l'âme, l'amour porté à l'excès, des écarts extrêmes de régime, un travail forcé, surtout si on est exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant, etc.; quelquefois elle peut survenir sans aucune cause connue.

21. Dans la rage spontanée, l'invasion de la maladie a lieu le plus souvent le jour même ou peu de jours après la cause qui l'a déterminée; dans la rage communiquée, c'est ordinairement de quinze à soixante jours après. Ce qu'il y a de particulier dans celle-ci, c'est que la plaie qui lui a donné lieu se cicatrise avec la même facilité qu'une plaie ordinaire, et ce n'est que quelque temps après qu'on commence à sentir dans la cicatrice une douleur sourde, qu'elle se boursouffle, rougit, s'ouvre quelquefois, et laisse couler une humeur roussâtre. Si la plaie a été faite aux doigts, la douleur s'étend successivement jusqu'à l'épaule, quelquefois au lieu d'une douleur il y a d'abord une chaleur, et puis une sensation de froid qui semble se terminer à la poitrine et à la gorge. Ces symptômes locaux manquent souvent, et la rage se développe sans être précédée d'aucun de ces symptômes. Les signes précurseurs sont: la tristesse, l'inquiétude, la pusillanimité, un resserrement aux tempes et des douleurs le long du trajet des nerfs. Le malade cherche la solitude; son sommeil est agité et troublé par des rêves pénibles; il perd l'appétit; il y a sensibilité extrême des organes des sens, engourdissement général, froid presque continuel, difficulté de respirer, pouls faible, quelquefois fort et irrégulier; selles souvent dérangées de temps en temps, petites sueurs froides, douleur légère à la gorge. Dans le second degré, c'est-à-dire lorsque la rage est déclarée, sentiment de constriction et d'ardeur à la gorge; soif ardente et déglutition laborieuse et pénible; agitation continuelle, chaleur brûlante à l'épigastre; ardeur vive à la poitrine, ou vapeur suffocante qui parcourt tantôt le tronc seulement, tantôt tout le corps de la tête aux pieds; répugnance pour les liquides; pouls dur, quelquefois inégal, frémissement général, contraction spasmodique des muscles de la face, et bientôt ce qu'on

appelle *frisson hydrophobique* ou *hygrophobique*; alors la répugnance pour les liquides se change en horreur; et cette horreur est si forte, que l'approche de l'eau ou de toute autre boisson, leur vue ou leur nom, ou même la présence d'un objet dont la transparence ou le brillant lui donne quelque rapport avec l'eau, leur occasionnent des angoisses extrêmes, et quelquefois des convulsions. L'agitation de l'air leur procure aussi une sensation très-désagréable; on en a vu qui pour l'éviter marchaient à reculons. Quelquefois il arrive un moment où le frisson hydrophobique cesse; alors le malade paraît tranquille et demande à boire; souvent même il étanche sa soif; mais quelques heures après l'hygrophobie recommence. On a vu des malades qui pouvaient encore boire du vin rouge, et qui regardaient sans peine un liquide mis dans un pot noir. M. *Cayol*, docteur en médecine, a observé une fille attaquée de rage qui n'éprouva jamais ni une forte horreur de liquides, ni une impossibilité absolue de les avaler, bien que la malade eût de la répugnance pour toutes les boissons et qu'elle les avalât avec beaucoup de peine. (Journ. de méd. chirurg., 1.er avril 1811, p. 241.) D'un autre côté, *OEdem*, disciple de *Thémison*, et célèbre par ses amours avec Sivilla, belle-fille de Tibère, remarqua que la chute seule des larmes suffit pour exciter le spasme du pharynx et l'horreur des liquides. La voix de ces malheureux devient rauque; elle est souvent entrecoupée, mais elle ne ressemble jamais à des hurlemens, ni à l'aboiement d'un chien, comme on l'a faussement prétendu. L'urine s'épaissit; elle est rare, et se suprime souvent tout-à-fait; il y a anxiété extrême, expuition fréquente d'une salive ou d'un mucus écumeux, regard fixe, et même furieux, figure animée, yeux rouges et étincelans; quelquefois priapisme, grincemens des dents, et envies de mordre. Ce dernier symptôme est très-rare, et nous dirons avec MM. *Villermé* et *Trolliet* que, si le loup, le chien, etc., attaqués de cette maladie, mordent, c'est que leurs armes sont dans la force de leurs mâchoires et dans la forme de leurs dents. L'homme, dont l'orga-

nisation a uni les moyens d'attaque et de défense dans ses membres, ne se sert en général de ses dents que pour aider au surplus à ceux-ci. La personne qui se jette sur les assistans pour les mordre agit donc plus d'après son imagination que d'après son organisation. Ordinairement ces malheureux sentent approcher leurs accès, et conjurent les assistans de se retirer et de se soustraire à leur rage. Mais bientôt, furieux, ils cherchent à assouvir leur fureur sur tout ce qui se présente à leur vue. On en a vu qui n'ont jamais ressenti des envies de mordre. Enfin, débilité du pouls, refroidissement des extrémités, convulsion et mort, au milieu des efforts violents qu'ils font pour se dégager des liens dont on s'est vu forcé de les charger pour les contenir, ou bien au milieu d'une lipothymie.

22. L'anatomie pathologique a été très-négligée pour cette maladie; on a été même jusqu'à croire qu'elle n'apprenait rien. On a dit que, dans cette maladie (la rage), l'ouverture des cadavres ne donne presque aucune connaissance positive sur ses causes et sur son siége. Cette opinion, l'horreur qu'inspire cette maladie, et la crainte d'en être attaqué, ont éloigné les médecins de faire des recherches anatomiques qui paraissaient devoir être dangereuses. Cependant M. *Trolliet* ne fut pas retenu par ces craintes, et n'en fit pas moins quelques-unes sur des cadavres des personnes mortes enragées. Elles ont été particulièrement dirigées pour découvrir l'origine de la bave écumeuse, et du virus de la rage, attribué depuis dix-huit siècles à la salive. Nous allons puiser le résultat de ces recherches dans l'article *rage* que ce médecin inséra, conjointement avec M. *Villermé*, dans le Dictionnaire des sciences médicales. Sur six ouvertures de personnes mortes enragées, la bouche et l'arrière-bouche, les glandes salivaires, et le tissu lamineux qui environne ces dernières, étaient dans leur état naturel, et pendant le cours de la maladie ces parties n'avaient été le

siége d'aucune douleur : le larynx, la trachée-artère et les bronches étaient au contraire très-enflammés, surtout quand on les examinait plus inférieurement ; là, la couleur de la membrane muqueuse était même semblable à de la lie de vin. Sur quatre cadavres on a aperçu de la mucosité écumeuse dans les bronches, et, en même temps, tantôt dans le larynx, tantôt dans la trachée-artère. Cette mucosité se trouvait blanche comme de la neige dans les bronches d'un cadavre, et mêlée avec un peu de sang dans celles d'un autre. J'ai observé ce dernier phénomène sur le cadavre d'une femme morte enragée, il y a quelques mois, à l'hôtel-Dieu de Paris, dans la salle de M. *Petit*. Ces observations, celle de *Faure*, consignée dans l'Histoire de la société royale de médecine (1), et la plupart des symptômes de cette horrible maladie, nous prouvent que c'est dans les voies aériennes que se passent tous ces phénomènes, et c'est là par conséquent que doit très-probablement se former le virus de la rage, qui est ensuite expulsé par l'air et mêlé à la salive. On ne peut pas néanmoins affirmer que c'est seulement dans les voies aériennes que réside ce virus ; peut-être réside-t-il aussi dans d'autres parties qui sont quelquefois le siége d'une inflammation ; peut-être encore réside-t-il aussi dans la salive, dans le cas de ptyalisme très-abondant. Ces doutes ne pourront être éclaircis que par des expériences.

23. Il nous semble, d'après ce que nous avons dit jusqu'à présent, qu'il est impossible de partager l'opinion de M. *Girard* de Lyon, qui, dans un mémoire sur cette maladie, après avoir nié l'existence d'un virus rabien, et celle de la rage essentielle, ne la regarde que comme une variété du tétanos traumatique. Comment se fait-il,

(1) « L'écume, a dit cet auteur, n'existait que dans le conduit aérien.... Les organes salivaires ne paraissaient pas former le siége de la maladie, au moins dans le cas prescrit ; ce n'était pas la salive qui formait la base écumeuse ; elle semblait remonter au contraire de la poitrine. »

dans ce cas, que les plaies faites avec des instrumens tranchans ou provenant de la morsure d'animaux sains, qui déterminent le tétanos, ne déterminent pas en même temps les autres symptômes de la rage? Sera-t-il réservé à la morsure d'un animal enragé, dont cependant la bave ne contiendrait aucun venin, sera-t-il réservé, dis-je, à sa morsure seule de les produire? On a, il est vrai, des exemples de tétanos traumatique, qui prouvent que les malades sont morts avec quelques symptômes de la rage, et entre autres l'hygrophobie. Mais n'avons-nous pas déjà remarqué que ce dernier symptôme s'observait fréquemment dans un grand nombre de maladies, et ne provenait que d'un resserrement spasmodique de l'œsophage, lequel ne permettant qu'avec la plus grande peine, et après les plus cruelles souffrances l'introduction des liquides, détermine nécessairement une horreur invincible pour toute espèce de boissons? Ne sait-on pas d'ailleurs que ce n'est que par la réunion de plusieurs symptômes principaux que peut se caractériser la rage? A-t-on vu chez les malades atteints de tétanos traumatique avec hydrophobie l'expuition fréquente d'une bave écumeuse, des envies de mordre, et surtout la possibilité de communiquer la maladie au moyen de cette même bave? Y a-t-il dans la rage cette roideur générale qui distingue toutes les affections tétaniques? Le tétanos attaque les muscles de la mâchoire, laquelle reste immobile; tandisque dans la rage la mâchoire est non seulement mobile, mais encore en mouvement continuel, par les efforts que font les malades pour se débarrasser de la salive gluante qui se ramasse dans la bouche. Cette dernière maladie fait contracter et relâcher alternativement les muscles; l'autre les maintient dans un état de rigidité. Si quelques symptômes épars, et établissant une certaine analogie éloignée entre deux maladies bien différentes d'ailleurs, suffisent pour les confondre, quelles sont les maladies qui n'auront entre elles quelques points de ressemblance, soit par les symptômes, soit par leur marche, soit par les organes affectés, soit enfin par leur terminaison? Ne trouvera-t-on pas alors

un air de famille entre les affections nerveuses et la rage? Mais si cette maladie a des affinités avec d'autres affections, cette analogie n'existe pas au point de la faire confondre avec aucune d'elles; et de là la difficulté de la placer dans une classe nosographique. Envisagée sous certain aspect, la rage doit être placée parmi les affections nerveuses, surtout lors des premiers symptômes; mais, considérée relativement à quelques symptômes et aux traces qu'elle laisse dans les cadavres, elle semble de nature essentiellement inflammatoire.

24. C'est envain que l'on chercherait dans des auteurs dignes de foi des exemples de rage déclarée qui ait pu être amenée à guerison : aussi ne doit-on jamais attendre cette époque pour employer des remèdes alors infructueux, et doit-on surtout s'attacher dans cette maladie au traitement palliatif et prophylactique. Ainsi, dans la rage spontanée, dès qu'il s'annonce le moindre symptôme, on doit placer le malade dans un endroit obscur, tâcher de le distraire, faire agir sur son esprit des sensations agréables, lui ménager des surprises, tâcher de vaincre peu à peu son aversion pour les liquides, si toutefois elle se manifeste; adoucir l'ardeur de son imagination, employer tous les moyens hygiéniques possibles pour détourner ses pensées de la maladie qu'il apréhende avec tant de crainte. S'il a des accès de fureur, on lui mettra une chemise de force, ou on le retiendra par des liens incapables de le blesser; enfin on lui donnera, jusqu'à son dernier soupir, tous les secours qu'exige l'humanité. Dans la rage communiquée, comme il y a souvent, pour ne pas dire toujours, plaie, il faut d'abord s'assurer de sa profondeur, et surtout de sa direction; si elle a été faite par un chien, à cause de la forme des dents chez cet animal, voir si elle ne se trouve pas dans le voisinage de quelques gros vaisseaux, de quelques nerfs, de quelques tendons ou de quelque aponévrose, et éviter avec soin de les blesser. On dilate la plaie, si on le juge convenable, et on ne balance

pas à la rouvrir, dans le cas où elle serait déjà fermée. On laisse saigner quelque temps, et on cherche à dégorger ensuite la plaie des sucs dont son tissu est rempli ; on la lave avec une dissolution de trois grains de potasse dans une livre d'eau, ou avec l'eau de savon, ou même avec l'eau simple. Après cela on cautérise avec le cautère actuel rougi à blanc, d'une forme convenable, ou avec le nitrate d'argent, ou avec la potasse caustique, en ayant soin de cautériser tous les petits recoins de la plaie. Si celle-ci a pénétré dans l'intérieur de la bouche, et qu'elle intéresse la langue, les gencives, etc., il faut porter hardiment le fer rougi sur toute l'étendue de la plaie. On peut aussi, contre l'opinion de *Bouteille*, se servir du cautère actuel sur le crâne et sur la main, si la plaie n'est pas profonde ; mais les articulations, les vaisseaux considérables et d'autres organes importans doivent faire renoncer, dans leur voisinage, à l'emploi de ce moyen, et engager à lui préférer les caustiques. La méthode du feu demande d'ailleurs une fermeté que l'on ne trouve pas chez tous les malades, et ils consentiront en général bien plus facilement à laisser employer le dernier moyen. Après la cautérisation, on doit provoquer et entretenir la suppuration par quelques emplâtres attractifs, ou en laissant dans la plaie un fragment de racine de gentiane, d'aristoloche, etc. etc.

On peut seconder les moyens locaux par d'autres remèdes, tels que la saignée, les bains, les anti-spasmodiques, les boissons mucilagineuses et acidules; l'émétique, les purgatifs, etc., selon l'état général des blessés. Ces mêmes remèdes peuvent être aussi indiqués dans la rage spontanée.

Tel est en peu de mots ce en quoi consiste le traitement général de la rage ; mais il est essentiel de ne pas perdre de vue que le traitement local est le seul sur lequel on puisse établir de justes espérances. On le trouve tracé d'une manière très-détaillée dans l'ouvrage de M. *Enaux* et *Chaussier* (Dijon, 1783). Les remèdes réputés autrefois spécifiques, qui ont été proposés contre cette maladie, sont innombrables ; et notre intention n'étant pas d'en

faire une compilation, nous bornerons ici tout ce que nous avons à dire sur le traitement de cette maladie, en renvoyant pour les détails à l'article *rage* du Dictionnaire des sciences médicales.

Nous pensons qu'il serait superflu de nous élever ici contre cette coutume barbare et criminelle qui était usitée il y a peu de temps encore dans certains pays, et qui consiste à étouffer ces malheureux entre des couvertures ou des matelas ; les lois feraient justice d'un pareil attentat, et l'indignation publique en couvrirait les auteurs du sceau de l'infamie. Que dire aussi de cette autre barbarie par laquelle on abandonnait ces misérables à leur malheureux sort, et on les laissait périr dans le plus horrible désespoir, sans daigner leur porter le moindre secours ?

Heureusement ces coutumes barbares n'existent plus, et les infortunés qui sont atteints de cette effrayante maladie ont du moins la consolation de ne pas se voir en mourant comme des objets de haine et d'horreur.

Je ne puis m'empêcher, en finissant, de déplorer de nouveau le peu d'efficacité, ou plutôt l'inutilité absolue des remèdes connus, dans le cas où la rage est déclarée, et de faire des vœux ardens pour que quelque découverte nouvelle nous indique des moyens et plus sûrs et plus efficaces que ceux indiqués jusqu'à ce jour pour combattre une des maladies les plus désolantes qui pèsent sur l'humanité.

SENTENCES EXTRAITES DES PRORRHÉTIQUES ET DES APHORISMES D'HIPPOCRATE,

(*traduction française de* LEFEBVRE DE VILLEBRUNE).

I.

Les frénétiques boivent peu, sont affectés du moindre bruit, et pris de tremblement. *Liv.* 1, *prorrh.* 16.

II.

Les délires qui sont en peu de temps fiers et hagards deviennent fureur. *Ibid.*, *prorrh.* 26.

III.

Une réponse faite avec un air fier et hagard de la part d'un malade qui était auparavant modéré est un mauvais signe. *Ibid.*, *prorrh.* 44.

IV.

La soif qui cesse sans raison manifeste dans les maladies aiguës, est un mauvais signe. *Ibid.*, *prorrh.* 57.

V.

Les maux que les médicamens ne guérissent pas, le fer les guérit; ceux que le fer ne guérit pas, le feu les guérit; ceux que le feu ne guérit pas, il faut les regarder comme incurables. *Sect.* 8, *aph.* 6.

VI.

Dans les maladies extrêmes, les remèdes extrêmes, appliqués avec soin, sont les plus efficaces. *Sect.* 1, *aph.* 6.